COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Sartenais Valinco Taravo

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUILLET 2025 A 17 H

PROCES-VERBAL

MEMBRES DU CONSEIL	QUALITE	PRESENT	ABSENT	A DONNE PROCURATION A	REPRESENTE PAR SON SUPPLEANT
LEANDRI Ange-François	Président	X			
OLLANDINI Jean-Baptiste	Secrétaire	X			
ALARIS Nicolas	Titulaire			MONDOLONI J	
ANDREANI Marie-Ange	Titulaire	X			
BARCELO Angelika	Titulaire	X			
BARTOLI Jean-Jacques	Titulaire				
BARTOLI Paul-Marie	Titulaire	X			
CAITUCOLI Paul-Joseph	Titulaire			ISTRIA P	
CANETTI Caroline	Titulaire	X			
CARRIER Marie-Antoinette	Titulaire				
CIANFARANI Pierre	Titulaire			PAOLINI F	
CORTI Jacques	Titulaire			D'ORTOLI B	
COSTANZO Mathias	Titulaire	X			
D'ORTOLI BERTRAND	Titulaire	X			
DUVAL Danielle	Titulaire			TABERNER E	
ETTORI Ghislaine	Titulaire	X			
FAGGIANI Alain	Titulaire			LEANDRI AF	
GIAIACOPI Michel	Titulaire	X			
ISTRIA Mireille	Titulaire	X			
ISTRIA Patrice	Titulaire	X			
LARI Ange	Titulaire			BARTOLI PM	
LEANDRI Jean-Yves	Titulaire	X			
LUCIANI Jean-Pierre	Titulaire			QUILICHINI P	
MAZZONE Jean-Bernard	Titulaire	X			
MICHELETTI Vincent	Titulaire	X			
MONDOLONI Jeannine	Titulaire	X			
MONDOLONI Marie-Pierre	Titulaire			BARCELO A	
MONDOLONI Marie-Liliane	Titulaire	X			
MOZZICONACCI José-Pierre	Titulaire	X			
NICOLAI Jacques	Titulaire	X			
PAOLINI François	Titulaire	X			
PERENEY Jean	Titulaire	X			
PIANELLI CASANOVA Angélique	Titulaire			MOZZICONACCI JP	
PUCCI Joseph	Titulaire	X			
PUTHOD HONORE Myriam	Titulaire			ETTORI G	
QUILICHINI Pascal	Titulaire	X			
ROCCA Antoine	Titulaire			PUCCI J	
SCANAVINO François-Joseph	Titulaire			OLLANDINI JB	
TABERNER Elisabeth	Titulaire	X			
TOLINI Jean-Pierre	Titulaire	X			
TRAMONI Michel	Titulaire	X			

Le quorum, fixé à 21, est atteint compte tenu de la présence de 26 conseillers.

L’ordre du jour est le suivant :
Travaux de renouvellement des membranes (en tranche ferme) et des diffuseurs d'aération (en tranche optionnelle) de la station d'épuration de Capu Laurosu.
Budget annexe EAU : Financement des opérations par un prêt.
Budget annexe ASSAINISSEMENT : Financement des opérations par un prêt.
Affectation du résultat – budget de l’eau.
Décision budgétaire modificative / Budget EAU.
Election du Premier Vice-président.

Monsieur OLLANDINI Jean-Baptiste est désigné secrétaire de séance.

Le procès-verbal du précédent Conseil est adopté.

Point n°1 : Travaux de renouvellement des membranes (en tranche ferme) et des diffuseurs d'aération (en tranche optionnelle) de la station d'épuration de Capu Laurosu.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
26	13	39	39	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point n°2 : Budget annexe EAU : Financement des opérations par un prêt.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
26	13	39	39	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point n°3 : Budget annexe ASSAINISSEMENT : Financement des opérations par un prêt.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
26	13	39	39	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point n°4 : Affectation du résultat – budget de l'eau.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
26	13	39	39	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point n°5 : Décision budgétaire modificative / Budget EAU.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
26	13	39	39	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Monsieur BARTOLI Paul-Marie, accompagné de six délégués, demande une suspension de séance.

Le Président met aux voix la demande de suspension de séance.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
26	13	39	39	0	0

Le president suspend les travaux pour 15 minutes.

Le Président réouvre la session.

MONSIEUR BARTOLI Paul-Marie,
Considérant l'accord de 2020 sur la gouvernance de l'établissement, renouvelé en 2022, prévoyant que la Première Vice-présidence serait dévolue au Maire de Sartène,
Considérant qu'il convient de préserver le consensus entre les 18 communes membres,
Considérant que la majorité municipale de la commune de Sartène n'est pas parvenue à proposer un candidat unique,
Considérant que les conseillers communautaires des 17 autres communes membres n'ont pas vocation à arbitrer par leur vote des différents qui ne concernent en rien la CCSVT et qu'il convient d'observer une stricte neutralité dans les affaires de la commune de Sartène,
Considérant que l'actuelle mandature s'achève dans 8 mois et que l'exécutif de la CCSVT peut fonctionner sans Premier Vice-président pour cette courte durée,
Considérant que pour respecter l'accord de 2020, renouvelé en 2022, il convient de ne pas faire avancer le Second-vice-président et ainsi de suite,
Demande que le Conseil communautaire ne délibère pas sur ce point et propose au Président de retirer cette question de l'ordre du jour, c'est l'objet de la question préalable conformément à l'article 17 du règlement intérieur.

Le President rappelle le règlement intérieur et notamment l'article 17 qui prévoit les conditions de prise de parole (deux orateurs, l'un pour, l'autre contre) et la mise aux voix.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
26	13	39	32	0	7 Mr ISTRIA P au nom de sa procuration. Mme BARCELO A y compris pour sa procuration. Mr D'ORTOLI B y compris sa procuration. Mr QUILICHINI P y compris sa procuration.

Le Président décide de retirer la question de la première-vice-présidence de l'ordre du jour.

La séance est levée à 18h00

***
**
*